

**Projet culturel pour le Brise Glace
Scène de Musiques Actuelles
de la Communauté d'Agglomération d'Annecy
2011 / 2014**

SOMMAIRE

| | |
|---|----------------|
| Préambule | Page 2 |
| Le Brise Glace en 2011/2012/2013/2014 | Page 4 |
| <u>I / Un projet Artistique</u> | Page 4 |
| 1) <u>L'offre artistique</u> | Page 5 |
| 2) <u>La présence artistique</u> | Page 6 |
| a) Les résidences d'artistes confirmés | |
| b) Les résidences de création, les coproductions | |
| c) Le soutien à la scène locale et régionale | |
| c) Les cartes blanches | |
| 3) <u>Les échanges internationaux</u> | Page 7 |
| 4) <u>La veille artistique</u> | Page 8 |
| <u>II / Un projet culturel</u> | Page 9 |
| 1) <u>Les actions en direction musiciens</u> | Page 9 |
| a) Le développement de la répétition | |
| b) L'accompagnement personnalisé | |
| c) Le travail avec les réseaux départementaux, régionaux et nationaux | |
| 2) <u>Les actions en direction des publics</u> | Page 10 |
| a) Le travail avec l'Education Nationale | |
| b) Une offre de formation | |
| c) une présence sur la toile renforcée | |
| <u>III / Un projet territorial</u> | Page 12 |
| <u>IV / Un projet politique et associatif</u> | Page 13 |
| <u>V / Un projet environnemental</u> | Page 14 |
| <u>VI / Un budget, une équipe et des emplois</u> | Page 15 |
| <u>V / En guise de conclusion</u> | Page 17 |

Projet culturel et artistique pour le Brise Glace

Scène de Musiques Actuelles

Communauté d'Agglomération d'Annecy

2011 / 2014

En guise de préambule et pour défendre la diversité artistique et culturelle !

Entre une révision générale des politiques publiques (RGPP) et une réforme des collectivités territoriales qui les fragilise, les finances et l'intervention publique en faveur de la culture sont en plein bouleversement. Cette période 2011/2014 va générer des mutations importantes et des évolutions sensibles des rapports entre les associations culturelles et les partenaires publics.

Le secteur professionnel bouge également très rapidement. Le jeu des rachats-fusions-absorptions favorise un modèle économique de concentration verticale. Les intérêts croisés des multinationales du divertissement et de leurs actionnaires vont s'opposer à des notions d'intérêt général et se confronter à une offre culturelle de proximité, au plus proches des populations, et qui, elle, ne recherche pas une lucrativité immédiate. Face à cette offensive qui a pour objectif la mainmise sur un secteur, pour des raisons purement capitalistiques, en généralisant une stratégie à 360° (billetterie, disque, concert, média, salle mais aussi téléphonie voire transport, hôtel ...), il nous faut revendiquer et défendre une autre économie de la culture.

Parce que la culture ne peut et ne doit pas se résumer à de simples produits commerciaux détenus par quelques uns, le Brise Glace, à travers cet engagement pluriannuel, mais aussi toutes les parties prenantes (public, artistes, labels, producteurs indépendants), seront amenés à défendre une réelle diversité des projets artistiques et des échanges économiques respectueux d'une vitalité culturelle à préserver.

L'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy » refuse cette vision où un projet artistique est considéré comme un simple produit commercial et où le spectateur n'est vu que comme un client, tout cela au bénéfice d'entreprises ayant pour vocation, non pas le développement des artistes ou l'accès à la culture pour tous, mais bien la recherche de profits afin de redistribuer des dividendes à leurs actionnaires.

Reprenant les principes adoptés par l'Unesco, l'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats » favorisera le libre choix artistique des personnes, défendra la liberté de création et d'expérimentation artistique, dans le respect de la dignité de chacun. Le Brise Glace devra tout au long de ces quatre saisons encourager l'originalité, favoriser la découverte, soutenir des artistes et des professionnels de la musique dont l'éthique est clairement affichée. A travers ce nouveau projet, il réaffirme les fondamentaux de l'économie sociale et solidaire : statut privé, primauté de l'Homme sur le capital, un but non lucratif, un secteur économique à part entière qui œuvre sur le marché mais avec ses principes propres, une finalité explicite au service de la collectivité (intérêt général et utilité sociale), un processus de décision démocratique : «une personne, une voix», une autonomie de gestion, un ancrage territorial ou sectoriel et une gouvernance démocratique.

Une action au quotidien doit nous animer et chaque ligne de ce projet fera ressortir l'ensemble de ces préoccupations : au Brise Glace comme ailleurs, l'association et ses adhérents, les salariés, le public, les artistes, les partenaires de l'association, les associations, fédérations et syndicats auxquels nous adhérons, doivent militer ensemble pour garantir une réelle diversité artistique et culturelle.

Le Brise Glace depuis 1998

Né de la volonté de la Ville d'Annecy, porté par l'Association Musiques Amplifiées aux Marquisats créée en octobre 1995, et après 3 années de préfiguration, le Brise Glace fonctionne effectivement depuis novembre 1998. Les bâtiments sont depuis 2002 la propriété de la communauté d'agglomération d'Annecy (C2A) qui s'est dotée de la compétence culturelle dès sa création.

Aujourd'hui, la rédaction d'un 4ème projet culturel et artistique pour le Brise Glace s'appuie sur la réussite de plus de dix saisons de travail, de répétitions, de découvertes et de confirmations artistiques, c'est-à-dire de vie musicale. Il y a toujours plus de deux cent groupes qui fréquentent chaque année les 5 locaux de répétitions et le club, disponibles près de 300 heures hebdomadaires. Des dizaines de groupes bénéficient d'accompagnements à la carte, de répétitions ou de l'encadrement technique des régisseurs du Brise Glace. De multiples résidences permettent à des groupes en voie de professionnalisation ou à des artistes confirmés de répéter et de préparer de nouvelles créations, de nouveaux spectacles dans des conditions extrêmement professionnelles, dans les deux salles de concerts disponibles. En termes de programmation, environ cent concerts sont toujours proposés et le taux de remplissage des dernières saisons dépasse les 70%.

L'action culturelle occupe maintenant une place importante et mobilise une partie de l'équipe : partenariat avec de multiples établissements, avec l'éducation nationale ou le CRR d'Annecy, répétitions publiques, rencontres avec des artistes, atelier de MAO, chaîne du son, rencontres thématiques. En complément, l'offre, en termes d'accompagnement de groupes, s'est largement développée et de multiples modules (préparation à la scène, aide à l'enregistrement, première tournée, ateliers de mao,...) sont maintenant proposés.

Autour du Brise Glace, le paysage a beaucoup évolué. Première scène de musiques actuelles et seule SMAC de Rhône Alpes en 1998, le Brise Glace est aujourd'hui un des membres fondateurs du groupement Rhône-alpin des lieux de musiques actuelles (GRAL) qui fédère 8 salles emblématiques (Régie 2C/Grenoble, Apejs/Chambéry, Abattoirs/Bourgoin-Jallieu, Tannerie/Bourg en Bresse, Epicerie Moderne/Feyzin, Fil/Saint Etienne, le Clacson à Oullins) et demain d'autres salles et quelques lieux en préfiguration en Isère, Drôme et Ardèche.

La structure est en relation avec d'autres équipements du Département (Annemasse, Cluses, Faverges, Meythet, Rumilly...) et des festivals qui se sont développés ces dix dernières années (Rockailles, Rock n'poche, Musique en Stock, Rock au Marais,...).

Enfin, l'apparition de la C2A, dotée de la compétence culturelle dès sa création, est un élément important de l'évolution du paysage politique et culturel du bassin annécien. La montée en puissance des collectivités locales, notamment des régions, dans le paysage culturel national, l'arrivée d'un nouveau président de la C2A et d'un nouveau DAC sont autant d'éléments qui influent sur l'environnement du Brise Glace et indirectement sur ce futur projet artistique et culturel.

Au-delà du bassin annécien, du Département et de la région Rhône-Alpes, le Brise Glace a enfin amorcé une collaboration à l'internationale notamment avec Suba, lieu en émergence de Keur Massar, banlieue de Dakar au Sénégal.

Concernant l'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy », après 4 années de présidence et après avoir soutenu et défendu le dernier projet culturel jusqu'en 2008, Patrick Truche a cédé sa place à Pascal Doumengeux, ancien trésorier très au fait du fonctionnement et de la vie de la structure. C'est donc un nouveau conseil d'administration largement modifié (avec plus d'un quart de nouveaux administrateurs) et donc un nouveau bureau qui vont co-rédiger et défendre ce projet à quatre ans. Ce conseil d'administration appuiera par ailleurs son action sur une nouvelle dynamique initiée autour d'une forte implication des bénévoles.

C'est dans ce contexte, et au regard de l'ensemble des éléments décrits en préambule, que le projet artistique et culturel du Brise Glace se développera en 2011, 2012, 2013 et 2014. Cette nouvelle échéance, avec une convention couvrant 4 saisons, est une avancée appréciable et marque la confiance et le soutien de l'ensemble des signataires qui ont accepté de s'engager sur une durée plus longue aux côtés de l'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats ».

Le Brise Glace 2011/2012/2013/2014

Ce nouveau projet s'appuie sur de nombreux acquis extrêmement positifs mais cela ne doit pas masquer l'extrême précarité du secteur culturel en général et des musiques actuelles en particulier. La fermeture accélérée des petits lieux les plus fragiles ces dix dernières années, et le faible niveau de financement d'un certain nombre de salles pourtant dynamiques, freinent le développement de ce secteur. Ce contexte budgétaire ne permet toujours pas au Brise Glace de dégager des marges de manœuvre suffisantes, freine les initiatives de production ou de coproduction, de soutien réel à la création sans apports complémentaires extérieurs.

Toutefois, le projet artistique que nous allons développer maintenant offre un grand nombre de pistes de travail et d'évolutions qui permettront de maintenir une activité et une vitalité artistique indispensables.

I / Un projet artistique

Le Brise Glace possède une excellente image dans le milieu musical français. La régularité et la diversité de sa programmation, les rapports humains extrêmement forts générés par les équipes techniques et les responsables de l'accueil des artistes, dans la grande salle comme dans le club, la communication repensée et toujours clairement identifiée, le matériel son et lumière de cette salle, justifient de cette image très positive.

Si ces éléments doivent être maintenus à ce niveau d'exigence, il ne faut pas négliger deux phénomènes :

- Au plan national, le paysage musical a encore évolué. Le report sur le spectacle vivant des gains issus, jusque là, des ventes de disques génère une inflation des coûts, une mise en concurrence violente des opérateurs culturels, sur le modèle des enchères qui sont imposées aux festivals d'été pour espérer avoir une tête d'affiche au programme. Enfin, les exigences sont beaucoup plus marquées sur les catégories d'hôtels, le type de chambres mais aussi sur la location par le lieu d'accueil de back line avec lequel les musiciens devraient pourtant venir puisqu'il s'agit de leur outil de travail...

- Au niveau plus local, le Brise Glace est bien installé dans le paysage culturel de l'agglomération d'Annecy et de la Haute-Savoie. A travers le mot « installé », outre la reconnaissance du lieu, il s'agit aussi d'évoquer une notion plus connotée, souvent synonyme d'habitude voire d'institutionnalisation.

De plus, le Brise Glace n'est pas seul : les programmations et les projets portés par le Château Rouge à Annemasse, l'Atelier de Cluses, et maintenant le Quai des Arts de Rumilly et l'Arcadium d'Annecy peuvent impacter directement sur l'activité du Brise Glace. Enfin, la disparition de nombreuses premières scènes, bars musicaux et programmations plus alternatives pèsent lourdement sur la vitalité artistique du bassin d'Annecy.

Ainsi la pression est forte pour que le Brise Glace accueille cette offre locale, et soit en capacité de gérer certains de ces groupes, pour lesquels seule une programmation dans la grande salle a du sens sans que l'avancée de leur projet artistique et surtout la réponse du public ne le justifient toujours. Les associations sont également très en demande de partenariats riches et réguliers alors que le Brise Glace ne peut souvent proposer qu'un seul échange par an et par association, compte tenu du nombre de sollicitations et de la diversité des échanges (groupements d'étudiants, soirées humanitaires, tremplins, associations musicales thématiques et spécialisées en reggae, en métal, en rock n'roll garage, en musique industrielle...).

Une réflexion devra être menée avec la ville d'Annecy et la C2A pour étudier les modalités de prise en charge de la venue de ces associations par les bordereaux techniques dont les modalités d'attribution devront être repensées et l'enveloppe augmentée. En effet, ces projets ont un coût certain pour la structure et, se multipliant, ne pourraient être menés uniquement par l'équipe en place.

Renforcer la présence de techniciens intermittents du spectacle notamment dans le club, employer des vacataires pour gérer les bars, étoffer l'équipe de sûreté et même le personnel d'entretien, la question de l'évolution du lieu et des limites au développement de son activité devra clairement être posée.

Il ne faut toutefois pas opposer l'accueil de la scène locale et les difficultés à développer les nouveaux projets du lieu. Des compromis et des modes de collaboration et de régulation de l'activité devront être envisagés.

1) L'offre artistique

Le Brise Glace doit conforter son projet artistique tant du point de vue qualitatif que quantitatif. Avec près de 100 concerts par an, toutes les esthétiques musicales représentatives des musiques actuelles sont présentées. Ainsi les formes les plus amplifiées vont côtoyer la chanson et le jazz. Respectant les identités propres à chaque lieu culturel de l'agglomération d'Annecy, le Brise Glace affirme sa volonté d'une réelle ouverture musicale.

Accueillant des concerts deux ou trois soirs par semaine, le Brise Glace doit continuer à alterner les rendez-vous :

- découvertes et concerts gratuits tous les mercredis
- concerts dans la grande salle, mais aussi éventuellement dans le club où des concerts moins grand public seront proposés occasionnellement le week-end et à un prix très attractif.
- rencontres thématiques régulières, essentiellement le mardi, qui tiennent à la fois de l'artistique, de la formation et du travail de sensibilisation et d'information que doit mener le Brise Glace.

Toutefois, l'évolution du paysage national et local doit nous amener à une plus grande souplesse afin de pouvoir accueillir des offres artistiques tardives. Venant d'associations locales à épauler, ces propositions sont souvent très originales mais moins structurées en terme de tournée et donc d'anticipation des plannings des salles. Ces groupes ou ces associations ont souvent une vision des contraintes propres à la réglementation française très éloignée des réalités. Cette souplesse de programmation ne devra en aucun cas être synonyme de gymnastique administrative et de non respect du code du travail et des contrats en vigueur sur le territoire ou en Europe.

Autre évolution déjà largement engagée ces dernières années, des projets pédagogiques et/ou des créations en lien avec le CRR doivent être accueillis au Brise Glace : présentation des travaux des groupes constitués dans le cadre de parcours pédagogiques propres au CRR, échange de plateaux entre les départements musiques amplifiées du CRR de Chambéry et d'Annecy en lien avec l'Apejs, coproductions dans la grande salle ... Au-delà du CRR, un accueil bienveillant sera réservé aux projets des structures de formation musicale et des établissements d'enseignement : scènes ouvertes pour les étudiants, les options musiques des lycées de l'agglomération, les musiciens amplifiés des écoles de musique.

Face au succès des scènes ouvertes initiées par l'équipe des régisseurs, il faudra également assurer une présence régulière à ces concerts amateurs qui offrent une scène, un public et un environnement professionnel à de jeunes groupes qui ont une trentaine de minutes de répertoire déjà prêt.

Pour terminer ce tour d'horizon des évolutions souhaitables dans le projet artistique du Brise Glace, une place devra être faite aux concerts « jeune public ». Si comme le prédisait une maison de disque spécialisée « petites oreilles deviendront grandes », il est indispensable qu'un Brise Glace puisse, une fois par trimestre, sur une journée et à un horaire adapté, offrir des projets originaux ou des relectures de répertoires pour les enfants.

A cheval sur l'artistique et l'action culturelle, cette ouverture à une programmation jeune public doit participer à la conquête de nouveaux publics. Il s'agit aussi, en lien avec l'éducation nationale, de lutter contre toute forme d'inégalité d'accès à la culture.

2) La présence artistique

Le Brise Glace doit encore et toujours s'assurer d'une « **présence artistique** » forte. Il doit également affirmer et réaffirmer sa mobilisation auprès des artistes qui ont besoin d'équipements adaptés pour construire et peaufiner un nouveau répertoire, préparer un nouveau set et régler un nouveau plan de feu.

Le Brise Glace possède un parc de matériel envié, des studios de répétition et des scènes pouvant servir de laboratoire, quelle que soit l'esthétique musicale du groupe (rock, hip hop, jazz, chanson ou métal...) mais faisant appel à un traitement amplifié du son. De nombreux artistes souhaitent utiliser ces outils et cela se traduit par une série de propositions adaptées aux attentes, aux besoins et aux niveaux d'exigence artistiques des groupes.

a) **Les résidences d'artistes confirmés**

Chaque nouvel album, chaque nouvelle tournée nécessitent un travail particulier sur le répertoire, la mise en espace, la scénographie, la création lumière.... Ces périodes de travail sont généralement d'une semaine et donnent souvent lieu à un concert en fin de semaine.

b) **Les résidences de création, les coproductions**

Ce travail nécessite une complicité artistique avec le groupe concerné et un environnement professionnel mobilisé. Un producteur, un tourneur, en lien avec le Brise Glace, assureront la bonne organisation et l'évolution de cette collaboration qui doit déboucher sur une production scénique et/ou discographique d'envergure.

Il s'agit de se mobiliser, dans le cadre de dispositifs existants (APSV-Aide à l'Emergence financé par la Région ou Résidences financées par le CNV), afin d'envisager de véritables résidences de travail et de création, sur une durée de deux à six semaines, tout au long de l'année. Ecriture et mise en place d'un nouveau répertoire, mise en scène et mise en lumière ou synchronisation avec des supports multimédia, ces projets lourds trouveront leur place au Brise Glace. Ce sera aussi l'occasion d'organiser des rencontres avec des musiciens amateurs ou des élèves (éducation nationale ou enseignement spécialisé), des interventions thématiques en fonction des compétences des musiciens en résidence.

c) **Le soutien à la scène locale et régionale**

Les résidences évoquées précédemment peuvent concerner des musiciens et des formations de la région. Il faut également rappeler que le club et les studios offrent des espaces de travail performant. Des résidences de deux ou trois jours dans ces espaces peuvent faire avancer rapidement des groupes proches géographiquement du Brise Glace.

Si la grande salle est régulièrement mobilisée du mardi au vendredi (le samedi étant souvent utilisé pour des concerts) le club qui accueille des concerts tous les mercredis peut servir du jeudi au dimanche par exemple.

d) **Les cartes blanches**

Le Brise Glace doit être capable de **mieux prendre en compte l'univers d'un artiste** ou d'un collectif, afin qu'au-delà de sa musique, l'ensemble de son œuvre puisse être mieux appréhendé. Face à une économie de tournée de plus en plus serrée, contre cette culture du « zapping », le Brise Glace prend le temps de la découverte, de la relation de confiance avec les artistes et le public.

A travers des **cartes blanches** offertes chaque année, ces derniers pourront, sur une période donnée, assez concentrée pour rendre ces cartes blanches plus visibles, inviter des artistes qui leur sont proches, dans différentes esthétiques. Ce projet a vocation à surprendre et à générer une certaine curiosité, voire un regain d'intérêt chez les habitués du lieu. Cela devrait également mobiliser des artistes qui peuvent rarement présenter les multiples facettes de leur talent. Enfin, dans un souci de rayonnement territorial construit et maîtrisé, ces cartes blanches doivent fédérer d'autres partenaires culturels de l'agglomération annécienne (cinémas, salles de concerts et lieux d'exposition...).

3) Les échanges Internationaux :

Une salle de concert, un lieu musical comme le Brise Glace, ne peut vivre replié sur lui-même. Il doit être à l'écoute du monde et de ses évolutions musicales, générer des échanges et des coopérations internationales. Il peut également mettre ses infrastructures, les compétences de son personnel et sa technicité, à la disposition de projets internationaux d'échanges, de créations artistiques, de formation. Il est donc naturel de trouver dans ce document pluri annuel, quelques pistes de travail favorisant sur la durée une coopération artistique tournée vers d'autres continents, d'autres mondes sonores, d'autres cultures.

a) Suba à Keur Massar, Dakar/Sénégal

Le Centre de formation artistique Suba, groupement d'intérêt économique porté par le musicien Pape Dieye, a ouvert ses portes à Keur Massar, à environ 15 km de Dakar. Ce lieu de vie musicale sera un centre ressource et offrira des formations axées sur la musique et le théâtre.

Le centre Suba (« demain » en wolof) aura comme objectifs principaux de:

- Favoriser la recherche et le collectage, l'apprentissage des savoir-faire et la transmission des savoirs autour de la construction des instruments traditionnels en voie de disparition
- Créer des ponts entre tradition et modernité, instruments traditionnels et facture instrumentale électro-amplifiée, en favorisant l'émergence et la création de répertoires adaptés
- Permettre aux artistes sénégalais de recevoir une formation artistique plus complète
- Créer un lien entre musique et théâtre, formation et diffusion
- Valoriser la diversité et la richesse de la culture africaine et aboutir à une meilleure reconnaissance internationale
- Favoriser la collaboration culturelle entre l'Europe et le Sénégal, entre la région Rhône-Alpes et le Sénégal, entre Annecy et Dakar, entre le Brise Glace et Suba

Pape Dieye précise notamment : « A l'heure de la mondialisation, se pose le problème de la conservation des cultures régionales. L'Afrique de l'Ouest est un vivier magnifique rempli de sons mystérieux et profonds. Aujourd'hui, face à la disparition de certains instruments traditionnels, j'ai décidé d'axer ma démarche vers une recherche conservatrice et innovante de la musique d'Afrique. Mon but est de sauvegarder les instruments traditionnels, mais aussi de les faire vivre en y alliant le modernisme et mes influences universelles ».

Le projet sera articulé autour de trois axes :

Un projet artistique : La valorisation des instruments traditionnels, les croisements artistiques entre hip hop et tradition, amplification et acoustique, instrumental et vocal, seront au cœur des projets artistiques imaginés dès 2009 et qui seront développés à Suba et au Brise Glace.

Outre Pape Dieye et Robin Vassy, la personnalité de Matador et ses réseaux permettront de s'associer à la scène hip-hop de Dakar. Matador est membre fondateur du groupe Wa BMG 44, formé en 1992 à Thiaroye, dans la banlieue de Dakar. Pionniers du rap africain, Il a posé son empreinte sur la scène Hip Hop Sénégalaise. Il est également un de piliers du festival Africulturban. Ces apports artistiques variés assureront au projet Suba une diversité artistique et culturelle et enrichiront chaque année de nouvelles rencontres musicales aussi bien à Dakar qu'en Rhône Alpes.

Un projet d'action culturelle : Les capacités pédagogiques de Robin Vassy, la spécificité de ces instruments traditionnels vont permettre d'offrir de nombreuses propositions en termes d'action culturelle. De la même manière, Pape Dieye pourra intervenir sur les temps de résidence sur le bassin d'Annecy. Enfin, la présence d'artistes sénégalais doit générer des rencontres et des échanges qui sont encore totalement à imaginer et à construire avec les structures notamment mobilisées sur les cultures urbaines

Une aide à l'investissement : le Brise Glace dispose de matériel technique performant, qu'il renouvelle régulièrement. Au lieu de vendre ce matériel, il pourrait être ainsi envisagé dans un premier temps de le mettre à disposition du centre Suba. En complément, on pourra imaginer une participation plus directe à l'équipement de Suba, à travers des recherches de financements spécifiques ou la mobilisation de mécènes proches du Brise Glace.

b) RFI production à Cuba

Cet échange entre Cuba et l'Europe vise à :

- Promouvoir les échanges culturels et techniques pluridisciplinaires Cuba/Europe.
- Encourager les échanges d'expérience et assurer une formation pratique reposant sur l'échange de savoir faire, au sein de tandems ou d'équipes mixtes Cuba/Europe travaillant en situation professionnelle.
- Réduire les délais et intermédiaires entre production et diffusion, permettre aux artistes et techniciens de réaliser des événements et de diffuser leur travail en temps quasi réel (site internet, magazine radio RFI en espagnol et français)
- Inscrire l'action dans la durée, par la mise en place de résidences artistiques, l'édition des productions audio/vidéo (documentaire, cd, dvd), l'édition d'un livre ou la réalisation d'expositions photographiques.

L'idée principale est de promouvoir les «échanges des savoirs faire et méthodologies du travail» entre Cuba et l'Europe, entre artistes et techniciens des deux continents. Quant aux musiciens, ils viendraient en résidence au Brise Glace et dans d'autres structures culturelles afin de se former et participer à des concerts et festivals. Avec la mobilisation de crédits européens, ces échanges généreraient des allers retour aussi bien pour les cubains que pour les artistes et techniciens européens engagés dans cette aventure.

L'apport spécifique du Brise Glace serait basé sur le son. Ses locaux de répétitions et sa cabine d'enregistrement permettraient de former des musiciens ou des techniciens à la gestion sonore en répétition et en concert. La Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et les techniques d'enregistrement seraient également abordées. Des échanges artistiques et des résidences de création ne sont pas à exclure. En termes de calendrier, un engagement de l'Europe sur trois ans permettrait d'engager une collaboration en 2011, 2012 et 2013.

4) La veille artistique

La mise en place d'un « comité d'écoute » a mobilisé depuis quatre ans un certain nombre de passionnés, curieux de découvrir tout ou partie de l'offre artistique envoyée au Brise Glace sous forme de cd. S'il a permis d'attirer de nouveaux bénévoles à nos côtés et généré quelques échanges esthétiques et musicaux passionnants, ce comité d'écoute doit s'adapter aux nouveaux supports proposés (mp3, sites des groupes, myspace...) et afficher beaucoup plus clairement les programmations issues des coups de cœur des oreilles du Brise Glace. Il faut en simultanément renforcer d'autres sources de veille (internet, groupes informels spécialisés dans une esthétique...). Les salariés du Brise Glace seront impliqués dans cette veille artistique. Des points sur la programmation sont à imaginer dans l'année.

En conclusion, que l'on parle de veille ou de présence artistique, de carte blanche ou d'attention à la scène locale, le Brise Glace doit garder sa capacité à rebondir, à faire découvrir. Il doit, aujourd'hui plus que jamais, rester réactif sans céder à la mode éphémère des groupes jetables, être en veille sans céder aux sirènes de l'industrie commerciale, être à l'écoute du public sans tomber dans la facilité, ou, comme le préconise la charte de l'Unesco : «à favoriser le libre choix artistique des personnes dans le respect de la dignité de chacun ».

- ***plus de place aux initiatives liées à la vie des studios (scènes ouvertes...) et aux partenariats (associations étudiantes, lycées...) notamment dans le club, outil souple et adapté, sous réserve de sa disponibilité et du planning des régisseurs,***
- ***une place réaffirmée des productions plus alternatives proposées par des tourneurs indépendants.***
- ***ouverture à d'éventuels concerts de dernière minute sur des « day off », réflexion sur les bordereaux accordés afin de mieux intégrer les coûts réels des frais d'ouverture des deux salles de concert***
- ***des concerts jeunes publics***
- ***des cartes blanches plus concentrées pour les rendre plus lisibles,***
- ***une visibilité accrue du comité d'écoute (podcast, émission de radio, 2 ou 3 concerts par an labellisés comité d'écoute),***
- ***des échanges Annecy/Dakar, une coopération Brise Glace/RFI/Cuba***

II / Un projet culturel

Avec plus de 200 groupes utilisant les locaux de répétition, musiciens de tous styles et de tous niveaux, professionnels, futurs éventuels professionnels potentiels, amateurs éclairés, le Brise Glace se donnera la capacité d'accompagner ces « usagers » en fonction de leurs besoins, de leurs ambitions, de leurs faiblesses.

1) Les actions en direction des musiciens

a) Le développement de la répétition

Le Brise Glace s'adaptera **aux besoins des groupes** et élargira son offre, tant du point de vue pédagogique qu'en termes de planning. En effet, lorsque des groupes font le choix d'un engagement musical plus intensif, les conditions de répétition au Brise Glace (disponibilité des salles et plages horaires de répétition) les amènent trop souvent à chercher un local pour travailler. Cela pose le double problème d'une éventuelle baisse de fréquentation des studios et de l'intérêt du travail des régisseurs qui, dès qu'un groupe devient musicalement « plus intéressant », n'ont plus la chance de pouvoir continuer à travailler avec lui.

Il s'agira donc de proposer un planning adapté pour un certain nombre de formations musicales en demande de répétitions sur la journée. Cette offre devra être accompagnée d'une réflexion de la commission studio sur l'intérêt qu'il y aurait à se doter de nouveaux studios. Ainsi, à l'exemple d'autres Smacs, la location d'un local de répétition en dehors du Brise Glace, permettrait à quelques groupes chaque année en recherche de leur propre local de répétition, de franchir une première étape tout en restant accompagné par l'équipe du Brise Glace. Il faudra toutefois régler les questions de sécurité d'une part et de planning des régisseurs d'autre part. Si ce local indépendant pourrait accueillir des groupes de la région en demande de résidence lorsque le club et les studios sont déjà trop mobilisés, ce serait aussi une solution pour des amateurs très engagés dans leur pratique qui voudraient répéter jusqu'au milieu de la nuit.

b) L'accompagnement personnalisé

Le Brise Glace favorise la présence de **musiciens bénéficiant d'un accompagnement personnalisé**, débouchant sur 8 à 10 concerts/an.

*Des modules spécifiques à la carte, mis en place avec le soutien spécifique de l'ODAC :

- accompagnement à la première scène (répétitions accompagnées et concert au club), ces « Master club » permettent à 5 ou 6 **groupes amateurs** récemment constitués de travailler plus intensément dans les locaux de répétition, puis sur scène afin de se produire, souvent pour la première fois, un mercredi dans le club.
- préparation à la tournée (travail en situation scénique, sur les balances, sur la réalisation de fiches techniques)
- préparation à l'enregistrement (résidence dans le club permettant d'appréhender les méthodes d'enregistrement multi pistes, de choisir les micros et de connaître les écueils et les difficultés propres aux différentes techniques de prise de son)
- accompagnement au projet artistique (répétitions accompagnées par des intervenants professionnels, accompagnement technique...)

D'autres dispositifs existent, permettant de répondre aux questions que se posent chaque année de nombreux musiciens du Département.

Depuis le recrutement d'un musicien titulaire du CA (Certificat d'Aptitude) musiques actuelles au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional), les échanges et les complicités se sont développées. Deux fois par semaine, les studios accueillent des musiciens du conservatoire au sein de groupes constitués et encadrés par l'équipe pédagogique du CRR. Des concerts, parfois en fin d'après midi (sortes d'auditions publiques), et des échanges artistiques continueront à se développer utilisant les deux antennes des conservatoires d'Annecy et de Chambéry, l'Apejs et le Brise Glace.

c) **Le travail avec les réseaux départementaux, régionaux et nationaux**

« Passe-moi le son » pour les deux Savoie, « Aide à l'émergence » pour les groupes de la région, dispositif national mis en place par la Fédurok, le Brise Glace continue à travailler en complémentarité et en complicité avec les équipements proches de lui. En utilisant les dispositifs existants, l'équipe du Brise Glace prend des initiatives, travaille à l'évolution et à l'amélioration constante de ces projets, avec les partenaires et les financeurs, espérant mieux répondre aux attentes et aux sollicitations des artistes du département et de la région.

Au niveau national, soit dans le cadre de résidences soutenues par le CNV (Coming Soon en 2009), soit dans le cadre de l'accompagnement des groupes sélectionnés par le FAIR ou pour soutenir des projets de créations ambitieuses nécessitant la mobilisation de plusieurs autres salles partenaires, le Brise Glace s'inscrit dans des projets d'envergure dont le rayonnement et la durée de vie s'inscrivent sur plusieurs saisons bien au-delà du simple territoire Rhône-Alpin.

2) Les actions en direction des publics

a) **Le travail avec les établissements d'enseignement**

Au sein de **l'Education Nationale**, le Brise Glace est maintenant considéré par de nombreux pédagogues partenaires comme un outil à leur disposition. Il peut en effet répondre à un grand nombre de sollicitation et doit soutenir des projets qui tendent à éveiller le sens critique et l'ouverture d'esprit des élèves.

Il s'agit de permettre aux élèves de rentrer en contact direct avec quelques uns des artistes et des œuvres parmi les plus intéressants de la production actuelle. Il est également question, dans le respect des programmes, d'offrir aux enseignants et aux élèves une plateforme d'échange, de formation où les musiques actuelles sont resituées dans un contexte plus général, les technologies qu'elles utilisent sont décortiquées, les risques auditifs sont évoqués...

Inscrits dans les projets d'établissement, ces projets et cette approche qualitative peuvent trouver de nombreuses connexions avec les disciplines d'enseignement classiques (langues vivantes, français, histoire, mais aussi les disciplines scientifiques telles que la physique ou la technologie) et avec les autres domaines artistiques (cinéma, arts plastiques...). Il s'agit d'aider les professeurs volontaires à développer différents axes de travail.

En se positionnant comme une boîte à outils, à l'écoute des différents projets émanant des établissements scolaires, des enseignants ou des élèves, le Brise Glace proposera plusieurs modules d'une **plateforme à la disposition de l'Education Nationale**.

L'histoire des musiques actuelles amplifiées, la chaîne du son et les nouvelles technologies au service de la musique, les chroniques lycéennes, les concerts / rencontres avec les artistes programmés ou en résidence au Brise Glace, les concerts dans les établissements d'enseignement, la prévention des risques auditifs, les ateliers d'écriture et les projets slam, autant de sujets pouvant justifier de projets éducatifs en lien avec le Brise Glace.

Les actions menées par la Région pour la promotion de la carte M'Ra devront également être maintenues et développées. Le Brise Glace restera engagé aux côtés des salariés de la région qui défendent ce passeport culturel, véritable outil de lutte contre les inégalités d'accès à la culture. De plus, comme cela a déjà été évoqué dans le projet pédagogique, le Brise Glace, travaillant en lien avec l'Education Nationale, devra mener des actions dans ses murs et destinées aux scolaires comme les conférences-concerts sur la prévention des risques auditifs ou des concerts jeune public. Le Brise Glace devra également et nécessairement sortir des Marquisats et aller à la rencontre des étudiants, dans leurs établissements.

b) **Des filages publics**

Profitant des multiples résidences et de la présence de nombreux artistes préparant leurs tournées, des répétitions publiques, des filages de concerts seront réservées aux adhérents du Brise Glace et aux établissements avec lesquels seront menés des projets culturels. Ces concerts, en petit comité, donneront lieu à des moments rares et privilégiés, à des échanges, à des rencontres avec les artistes. Il s'agira également de favoriser la découverte, de soutenir des formes musicales innovantes et de développer la curiosité des spectateurs dans un lieu dont la mission première reste la découverte.

c) Une offre de formation

En réseau avec les autres équipements du territoire et les organismes de formation associatifs et institutionnels, le Brise Glace participera à la mise en œuvre des plans régionaux de formation professionnelle et réalisera un projet d'éducation artistique en relation avec les structures du territoire intervenant ou non dans le même secteur

D'un point de vue musical, des **journées de formation** pourront être mis en place sur des thématiques déjà évoquées dans le paragraphe précédent, mais aussi sur des thématiques permettant une meilleure connaissance du secteur. Ces formations s'adresseront à l'ensemble des usagers du Brise Glace, aux élèves du conservatoire d'Annecy voire de Chambéry intéressés, sans oublier certains enseignants des écoles de musique. Ceci pourra se faire en liaison avec des résidences où les compétences des artistes seront sollicitées.

Des **masters classes** seront proposés, en lien avec la facture instrumentale amplifiée et selon les compétences pédagogiques des musiciens invités à se produire au Brise Glace. Les rencontres thématiques du mardi complètent cette offre de formation.

Avec 13 salariés, un Conseil d'Administration de 17 membres et de nombreux adhérents très mobilisés dans le projet du Brise Glace, il serait intéressant de proposer une offre de **formations** aux bénévoles, d'associer ces derniers à des séances de travail thématiques avec les salariés, qui leur permettrait de se former et de mieux appréhender le paysage institutionnel, artistique, économique, administratif et juridique qui entoure le Brise Glace.

d) Une présence sur la toile et en radio renforcée :

Entre communication, relation publique, vie associative et rayonnement hors les murs, le Brise Glace devra relancer la publication épisodique et non régulière d'un fanzine. Sous forme papier ou webzine, la vie associative, les coups de cœur et les coups de gueule, les temps forts et les états d'âme, les résidences et les concerts à ne pas rater, ici ou ailleurs, devront figurer au sommaire de cet outil de liaison entre l'équipement, les équipes salariés et bénévoles, et les publics que concerne le Brise Glace.

De la même manière, une audio-news au moins bimensuelle, permettrait d'innover. Sous forme de podcast par exemple, cette newsletter sonore permettra de donner à entendre les coups de cœur du comité d'écoute et des oreilles proches du Brise Glace. Ce sera aussi l'occasion d'assurer une meilleure diffusion des artistes programmés, accompagnée de commentaires subjectifs et argumentés décrivant leurs parcours et leur place dans cette programmation. Enfin, l'actualité des complices de la région (Soierie à Faverges, Château Rouge à Annemasse, Atelier à Cluses, et bien sur les autres smacs : Tannerie, Abattoirs, Epicerie Moderne, Fil, Ciel...) pourra être relayée.

Dans le même esprit, un rapprochement avec Radio Ellébore est souhaitable, surtout si cette radio émet sur le bassin annécien. Captation de concerts, émissions en direct du Brise Glace, antenne ouverte au comité d'écoute, voire accompagnements d'étudiants ou de lycéens sur l'animation d'une émission spécifique, les pistes sont nombreuses et chaque perspective passionnante.

- **des résidences soutenues par le Brise Glace et les sociétés civiles plus visibles,**
- **une mobilisation plus forte du GRAL sur quelques projets de création en Rhône Alpes**
- **une offre d'accompagnement sur projet renforcée,**
- **un partenariat avec le CRR pérennisé et mieux cadré, un début de collaboration avec le réseau des écoles de musique de l'agglomération**
- **«éducation, formation, information : une offre plus structurée vers l'éducation nationale, des masters classes et des ateliers plus réguliers sur l'histoire des musiques amplifiées, une promotion de la carte m'ra aux cotés de la région en faveur des lycéens et apprentis,**
- **une offre de découverte musicale démultipliée et des adhérents mobilisés en tant qu'animateur d'émissions (podcast, web radio ou fm...), si possible sur une nouvelle radio du bassin annécien Ellébore.**

III / Un projet territorial

Attaché à l'Agglomération d'Annecy, le Brise Glace accueille une large majorité de musiciens et de spectateurs du bassin annécien et de Haute Savoie. Au delà de cette attirance naturelle qu'ont les musiciens et le public du bassin annécien pour le Brise Glace, il s'agit encore et toujours d'aller au devant de publics qui ne connaissent pas le lieu ou de catégories socioculturelles moins curieuses.

Dans ces murs, le Brise Glace accueille déjà plus de 57% de musiciens de l'agglomération d'Annecy et plus de 33 % du département. En termes de diffusion, 21% des groupes programmés viennent du département, 21% de la région et 30% d'autres régions. Dans le club, ce sont 50% de Haute Savoie et 30% de la région.

Ces chiffres ne doivent pas masquer la présence trop ponctuelle du Brise Glace aux cotés d'autres acteurs culturels du bassin annécien. Les concerts hors les murs participent du rayonnement territorial de l'établissement, et il s'agit bien, au-delà de l'été (Tong n'Mix, Noctibules, Festival de films d'animation...), de profiter de ce nouveau projet pour relancer les partenariats et les coproductions extérieures.

A cheval sur l'artistique, le culturel et le territorial, un festival est à imaginer. Temps fort sur l'agglomération et au-delà, sur trois ou quatre jours avec une dizaine de concerts. Il permettrait d'ajouter à la traditionnelle soirée de rentrée, à la tong n'mix et au rendez vous du Semnoz, un événement culturel et artistique fort. Mobilisant d'autres salles, d'autres lieux et d'autres villes, ce projet « Hors Piste » amorcera de nouveaux partenariats, des échanges plus réguliers avec d'autres acteurs culturels du bassin annécien. Ce festival sera construit en partenariat avec Soyouz, producteur basé à Annecy et très impliquée dans les circuits musicaux alternatifs. Cela permettra d'offrir une affiche originale et internationale, au-delà bien sûr des artistes représentés uniquement par Soyouz. Situé à la fin de l'hiver, durant les vacances scolaires où se croisent plusieurs zones scolaires, cet événement aura une identité artistique indépendante très marquée et totalement revendiquée. Le rôle de conseiller artistique joué par Soyouz favorisera cette identité forte et permettra de s'appuyer sur un réseau de micro-entreprises, de pépinières de talents qui, malgré une précarité grandissante, défendent des lignes artistiques remarquables. Inclassables, citoyens du monde engagés dans des projets musicaux surprenants, les invités de ce festival ne viendront pas entretenir un consensus musical confortable mais bien provoquer, croiser, mélanger, surprendre un public à convaincre.

Enfin, si le Brise Glace s'est immédiatement inscrit dans une logique de réseau (SMA, Fédurok au niveau national, Jazz Contreband pour les échanges transfrontaliers...) il était important de construire une complicité régionale avec des équipements comparables. Ainsi, le Groupement Rhône Alpes de Lieux de musiques actuelles (GRAL) crée fin 2009, devra trouver sa place et atteindre ses objectifs durant cette période 2010/2013. Le GRAL contribuera aux échanges et au partage de compétences et de savoir-faire pour être le lien entre les différents membres du réseau : directeurs, salariés et membres des conseils d'administration. Il sera en charge de la centralisation, la mise en commun et la rediffusion de toute information collectée auprès des membres du réseau. Il pourra organiser des formations à destination de ses membres. Il sera un lieu de réflexion, de conseil et de soutien au développement et à la pérennisation des projets initiés dans le cadre du réseau. Ce réseau assurera la représentation, le rayonnement et la valorisation de ses membres auprès des divers partenaires (pouvoirs publics, institutions et organisations professionnelles). Il sera ainsi force de proposition en matière de développement culturel auprès des élus, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, ou toute organisation professionnelle et dans toutes les concertations auxquelles il sera invité (contrat emploi formation entre l'Etat et la Région (coef), conférence territoriale du spectacle vivant...). Le Gral pourra également piloter des actions ou opérations fédérant la majorité des membres du réseau sur des problématiques conjointes et d'intérêt général (prévention des risques auditifs, soutien à la création...)

- un festival «Hors Piste» à l'identité artistique indépendante très marquée, construit sur 4 jours en hiver, durant les vacances de février, en partenariat avec Soyouz
- des partenariats renforcés sur le territoire proche du Brise Glace notamment en juin juillet et en lien avec les événements de l'agglomération d'Annecy (musiques d'été à Cran Gevrier, Meythet la musique, Rock au Marais à Poisy ...)

IV / Un projet politique et associatif

La période 2011/2014 durant laquelle se développera le projet du Brise Glace sera très symptomatique de l'évolution politique et professionnelle du paysage. Artistiques ou industrielles, d'intérêt général ou basées sur une rentabilité à court terme, qualitatives ou productivistes, ces quatre années verront de nombreux produits culturels jetables se brûler les ailes et un grand nombre d'opérateurs privés se regrouper et fusionner pour ne pas disparaître.

Face à cette évolution parfois brutale du secteur, le Brise Glace a besoin de s'inscrire dans une démarche collective et politique. La Fédurok a constitué une première étape de la mobilisation du secteur des musiques actuelles. Cette association de structures a toute sa raison d'être et les échanges informels, la formation, la solidarité qu'elle engendre seront toujours nécessaires.

A côté de cette fédération, le syndicat des musiques actuelles (SMA) récemment constitué, devra s'imposer. La multitude d'instances, de conseils interprofessionnels, de concertations thématiques rend la tâche difficile. Il faut d'une part se faire connaître et asseoir sa légitimité, choisir les priorités et surtout ne pas perdre son âme dans des commissions et des conférences où la recherche de consensus, l'instrumentalisation font parti des pièges à éviter.

L'évolution des festivals et le lien aux producteurs participent de cette évolution politique, tout comme les choix artistiques et les collaborations engagées par chacun. Cette mobilisation et cette veille collective se retrouvent dans l'engagement du Brise Glace au sein du Groupement en Rhône Alpes des Lieux dédiés aux musiques amplifiées (GRAL). Ce collectif permet aux 9 salles qui l'ont créé de se répartir les tâches dans l'ensemble des groupes de travail, collectifs et instances repérés (COEF, Concertation Territoriale du Spectacle Vivant, Conseil interprofessionnel de Vigilance Rhône-Alpes pour l'Art et la Culture ...)

Enfin, l'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy » forte de ses quelques 1000 adhérents a toujours souligné son attachement aux valeurs qui sous-tendent le mode de gestion associatif : un adhérent/une voix, l'interaction bénévoles/salariés, primauté de l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

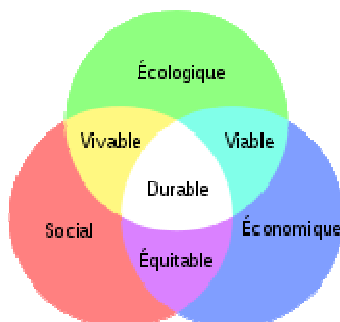
Pour asseoir une véritable dynamique autour de ses valeurs, le Brise Glace devra continuer à relever le défi de répondre aux demandes multi facettes des bénévoles : envie de participer à la vie d'un lieu ancré au cœur de la musique pour ceux dont c'est le centre d'intérêt, besoin de s'insérer dans un tissu relationnel local pour les nouveaux arrivants, ou encore souhait de s'engager dans l'aménagement de sa cité pour les plus militants. La nouvelle dynamique engagée en 2009, autour d'un accueil renforcé des nouveaux bénévoles, a permis de démontrer que leur très forte motivation était aussi conditionnée par notre capacité à leur fournir un cadre clair d'engagement. Ce cadre devra se préciser tout en restant très ouvert, évolutif et proposer une palette d'activités à même de maintenir un niveau élevé d'implication des adhérents.

L'accroissement de nos contraintes économiques accentue la fragilité de nos équilibres et doit donc nous conduire à mieux intégrer les forces et les atouts du modèle associatif dans notre propre modèle économique. A l'image de la Tong n'mix, de la Japannecy ou encore de la BGBC, de nombreuses activités devront reposer sur une initiative et une participation bénévole accrue. Sans empiéter sur les emplois salariés, l'implication bénévole devra néanmoins s'articuler avec ceux-ci dans nombre d'activités. Cette évolution de notre mode de fonctionnement interne devra être progressive, s'appuyer sur l'encadrement de l'activité bénévole et sur sa valorisation. Le déploiement de parcours de formation sera mis en œuvre, à commencer pour les membres du Conseil d'Administration afin de leur permettre de mieux appréhender leurs champs de responsabilité (technique, juridique, culturel, associatif, politique).

- ***une association dynamique et mobilisée, favorisant une implication forte de ses adhérents dans la mise en vie du projet du Brise Glace,***
- ***une présence très affirmée au sein d'un collectif régional pour soutenir une vie culturelle démocratique, une pluralité de salles et une diversité artistique indispensable en Rhône-Alpes.***
- ***un rattachement à une fédération nationale et à un syndicat d'employeur pour peser dans les débats nationaux qui concernent le spectacle vivant en général et les musiques actuelles en particulier.***

V / Un projet environnemental

Parce que le Brise Glace est porteur des valeurs de solidarité, de dignité, de respect humain et environnemental, il s'inscrit dans une démarche éthique de développement durable. Au regard des enjeux actuels environnementaux mais également sociaux et économique, l'équipe salariée et les administrateurs seront mobilisés, les spectateurs et les usagers seront également sensibilisés.



L'environnement

En matière d'environnement, un premier engagement a vu le jour en 2009 puisque une refonte de la stratégie et des outils de communication a permis la réduction de l'impression de programme papier au profit de moyens de communication dématérialisés. Le programme papier a été imprimé sur un support certifié PEFC et avec des encres végétales par un imprimeur labellisé Imprim'vert. L'étape suivante sera de réaliser un bilan de l'impact écologique du Brise Glace et selon le résultat d'étudier et de favoriser telle ou telle solution parmi la multitude d'expérimentations possibles : économies d'énergie (chauffage/vitres, lumières dans le bâtiment et sur scène..), favoriser les approvisionnements en circuit court pour le bar, les caterings, intégrer une fonction de gestion des covoiturages dans la version 2 du site du Brise Glace, sensibiliser au tri sélectif et aménager le lieu pour faciliter ce principe, envisager l'utilisation de gobelets compostables, penser un merchandising à partir de produits équitables et/ou issu des filières biologiques, intégrer des produits biologiques dans l'entretien, limiter les impressions, récupérer le papier... Dans l'élaboration de ce plan d'action qui pourra se décliner progressivement et pour le choix des solutions les plus pertinentes, le BG se fera accompagner par des partenaires experts.

L'économie

Pour s'engager dans un soutien à une économie alternative plus équitable et durable qui favorise des formes économiques respectueuses de l'humain et de son environnement, le Brise Glace a un rôle à jouer :

- à travers des soirées labellisées permettant de mettre en avant es groupes engagés dans une démarche indépendante, expliquer l'économie de la musique au public, les systèmes d'autoproduction...
- mettre en avant et se battre pour maintenir des tarifs accessibles
- développer les principes de mécénat / démultiplier les sources de financements

Le social

Penser les relations humaines, l'organisation entre les gens, l'implication des équipes permet d'installer dans le temps des rapports plus solidaires, favorisent l'initiative et l'expérimentation. Le bien être des équipes bénévole et salariée est une plus value durable pour un projet. Différents éléments abordés dans ce projet relèvent de cette démarche :

- penser un organigramme laissant plus de place aux individus, à leur parcours en revendiquant notamment la réalité d'un Brise Glace comme lieu de formation, d'apprentissage professionnel mais également en organisant, par exemple, des temps d'échange salariés – bénévoles sur les enjeux, les valeurs, le projet, le fond.
- le soutien au réseau, groupes et acteurs locaux participe d'une forme de proximité qui valorise, soutient, aide à grandir, à épanouir.
- la partie du projet associatif portant sur la vie associative participe de la volonté de donner une place, de respecter l'individu notamment à travers le parcours de formation qui peut être proposé aux bénévoles.

Le Brise Glace adoptera donc globalement une attitude écologique responsable. Au regard des enjeux de développement durable auxquels la planète en général, et le lac d'Annecy en particulier doivent faire face, les salariés, les administrateurs et les usagers seront mobilisés.

VI / Un budget, une équipe et des emplois

1) Les ressources du Brise Glace

Les financeurs publics ont marqué aujourd'hui les limites de leur participation et l'avenir du Brise Glace passe par sa capacité à dégager de nouvelles marges, notamment à travers des ressources propres revues à la hausse. Deux axes de travail devront être explorés sur cette période :

- Il faudra fidéliser quelques partenaires privilégiés, pour qu'ils deviennent des mécènes, peu nombreux (3 ou 4) mais très engagés à nos côtés.
- En complément, il faudra accepter, à l'exemple de la soirée de l'Imus ou de la semaine culturelle du lycée Fauré, que le Brise Glace soit « utilisé » par des partenaires s'inscrivant avant tout dans une logique artistique et culturelle respectant les valeurs de l'association. Ces soirées peuvent, comme pour les concerts Sem'rock, donner lieu à l'aménagement d'un espace VIP sans pour autant privatiser l'accès au lieu.

2) Les emplois permanents

Si la période 2005/2006 a imposé une restructuration et une compression du personnel, nous avons réussi à stabiliser une équipe de 13 salariés représentant 12,5 équivalent temps plein. La montée en puissance de l'activité, le rythme de travail, le nombre de concerts et de groupes accueillis, de projets accompagnés laissent peu de répit aux salariés. Il ne sera donc pas possible d'imaginer une évolution quantitative importante de l'activité du Brise Glace à effectifs constants.

Concernant l'évolution du personnel, nous serons également confrontés à d'autres difficultés. La progression normale de la masse salariale et la stagnation des aides publiques va engendrer un déficit structurel qu'il faudra combler à tout prix, à moins d'imaginer une indexation des subventions, à l'exemple de ce qui se fait pour l'Opéra de Lyon.

Enfin et comme toujours, l'expérience acquise et les formations suivies amènent les salariés à renégocier leurs contrats et, sans marge de manœuvre en interne, à postuler à l'extérieur sur des emplois plus rémunérateurs. Il faut alors s'assurer d'un turn over raisonnable et de nouveaux recrutements qui ne créent pas de décalage de compétence trop grands entre les différents salariés. Ce sera un des enjeux de ces quatre prochaines années.

3) Les salariés intermittents

Les techniciens intermittents qui assurent les prestations techniques les soirs de concerts n'ont pas vu leur salaire réévalué depuis trois ans. Il faut s'attendre à des négociations incontournables au cours des prochaines saisons. Le rythme des concerts et les compétences attendues nous amènent régulièrement à salarier des intermittents de l'arc alpin Annecy-Chambéry-Grenoble et la question de la prise en charge des déplacements est également en jeu.

Enfin, reprenant l'idée de concerts programmés à plus court terme, sur des day off, en lien avec des associations locales, il faudra prévoir de renforcer la présence de techniciens intermittents du spectacle notamment dans le club, d'imaginer l'emploi de vacataires pour gérer les bars, d'étoffer l'équipe de sureté et même le personnel d'entretien. La question de l'évolution du lieu et des limites au développement de son activité devra clairement être posée.

4) La création de postes nécessaires à l'évolution du cahier des charges du Brise Glace

Malgré les difficultés budgétaires déjà évoquées, ce nouveau projet devra intégrer la nécessité de réfléchir à l'arrivée de salariés supplémentaires et de faire évoluer certains postes afin d'assurer un meilleur rayonnement au Brise Glace et une meilleure complémentarité des postes en interne.

La montée en charge administrative nous amènera peut-être à faire évoluer le temps de travail et de gestion de la comptabilité. De plus la programmation assumée par un directeur-programmateur pose la question d'une programmation partagée et surtout de la présence d'un conseiller artistique, d'un programmateur délégué à temps partiel pour suivre l'évolution de certaines esthétiques et assumer une partie de la programmation.

Aujourd'hui, il manque également au Brise Glace un poste de relations publiques. Il aura pour mission de promouvoir l'image de marque du Brise Glace, de mettre en place, développer et améliorer des actions de promotion externe, d'être une courroie de transmission avec l'environnement proche. Il devra également coordonner et développer la communication interne, et bien sur de favoriser l'engagement de chacun, salariés et bénévoles, afin que l'ensemble des activités soient mieux identifiées, valorisées à l'extérieur.

Un tel poste devra se positionner comme un responsable des relations extérieures et de la communication interne, épaulé par un assistant à la communication et un assistant en charge du centre de documentation et de l'action culturelle. Il travaillera également avec la responsable de l'accueil et de la billetterie qui est en lien constant avec l'ensemble des adhérents et dynamise la vie associative du Brise Glace. Il pourra ainsi avoir une vision globale de ce qui se fait en termes d'action culturelle, de communication, d'accompagnement de groupes. Il aura bien sûr la vision de la programmation des deux salles de concert. L'évolution des postes ne pourra être réalisable qu'à l'occasion du départ annoncé du responsable actuel de la communication.

Ce volet étant très dépendant de nombreux facteurs sur lesquels le Brise Glace n'a pas toujours de prise, il faudra aussi imaginer tous les scénarii, du stand by à un remplacement poste pour poste. Le Conseil d'Administration sera bien sûr étroitement associé à la réflexion. Les modalités de financement de nouveaux emplois en fonction des dispositifs d'Etat et le soutien éventuel de la Région seront également décisifs.

5) Les services annexes indispensables au Brise Glace

Chaque année, le Brise Glace accueille sur scène et ou en résidence des artistes qu'il faut nourrir, héberger et parfois durant plusieurs jours. Jusqu'à l'été 2009, le restaurant universitaire intégré au site des Marquissats offrait des prestations très favorables aux étudiants en général notamment les élèves de l'école d'art mais aussi aux musiciens et salariés du Brise Glace en particulier. La fermeture de cet équipement pose depuis des problèmes aussi bien logistiques que financiers.

Il sera important que des solutions soient trouvées dans le bâtiment ou aux alentours en mutualisation. En effet, le tennis-club voisin possède une cuisine aux normes, financée par l'argent public, qui est utilisée 4 à 5 mois seulement, entre mai et septembre. Une réelle complémentarité pourrait être trouvée : le Brise Glace travaillant essentiellement de septembre à juin.

En terme d'hébergement, entre les hôtels les soirs de concert et les gîtes pour les résidences, une enveloppe importante est réservée à ces dépenses. Alors que les finances publiques sont de plus en plus réduites, alors que les recettes propres stagnent, il serait utile d'envisager l'aménagement d'un bâtiment voisin pour en faire un lieu de résidence qui pourrait bien sur être mutualisé avec l'école d'art.

Enfin, l'évolution du projet de l'école d'art et l'aménagement de locaux de l'Opac, contigus de l'école d'art, pourraient permettre une négociation sur les salles voisines de la grande salle du Brise Glace. La création d'un « pôle » concert et résidence au dernier étage, regroupant la salle Azzopardo et la salle des volumes, libérerait totalement les 6 studios du bas, dont le club, pour accueillir toutes les répétitions et toutes les résidences souhaitées par de nombreux groupes de la région. Enfin dotée d'un point d'eau et de toutes les canalisations nécessaires, cette nouvelle salle autoriserait une redistribution des espaces bar, favorisant ainsi le travail de l'équipe du Brise Glace, facilitant l'accueil du public et sécurisant la circulation de ce même public, notamment en haut des escaliers d'accès à la salle. Il faut enfin souligner qu'entre une salle de 483 places et le club de 120/130 places, une jauge de 200/230 places est très intéressante.

En guise de conclusion :

Equipe salariée dynamique et emplois stabilisés, nombre de concerts et activité maintenus à un rythme soutenu, situation budgétaire saine, conseil d'administration très engagé et bénévoles mobilisés, l'association Musiques Amplifiées aux Marquisats et le Brise Glace abordent ce nouveau projet dans un climat que, collectivement, nous avons su rendre favorable.

Toutefois, un grand nombre d'évolutions extérieures vont impacter la politique culturelle, au niveau local (clause de compétence et taxe professionnelle), national (rgpp, lolf) mais aussi international (directive service et fin des licences d'entrepreneur de spectacle). Le Brise Glace devra donc être en éveil, être réactif.

Il aura à intéresser, à surprendre, voire à reconquérir un public de plus en plus volage. Une programmation pointue et diversifiée, qui sorte des sentiers battus et un temps fort lors des vacances d'hiver, devront être imaginés, en collaboration avec un réseau de professionnels partageant les valeurs du Brise Glace et en lien avec un réseau de salles, notamment issues du GRAL en Rhône Alpes.

Il aura à maintenir une activité artistique et culturelle forte malgré des contraintes financières qui devraient rogner ses marges artistiques et sans céder aux appels d'entreprises de divertissement financées par un capitalisme prédateur.

Enfin, il aura, comme la majorité des adhérents de la Fédurok et/ou du SMA, à traverser une période très particulière pour se retrouver fin 2014 avec un paysage politique en mouvement (arrivée des conseillers territoriaux, compétences et finances des collectivités en question...) et un environnement professionnel en mutation.

C'est ce challenge qui attend l'équipe de salariés, le conseil d'administration et tous les adhérents de l'association qui gèrent le Brise Glace.

Bertrand FURIC
Le 4 novembre 2010

You better start swimmin' or you'll sink like 'a stone
The chance won't come again
For the looser now will be later to win
For the times they are a-changin'
Come senators, congressmen, don't block up the hall
There's a battle outside and it's ragin'
The slow one now will later be fast
And the present now will later be the past
For the times they are a-changin'

Bob Dylan